



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton La Maison du Citoyen

52 – Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : (819)221-2839 – Télécopieur : (819)221-4039
E-Mail : saintelie@telmilot.net - Site Web : st-elie-de-caxton.com

DISCOURS DU MAIRE

Le 10 novembre 2014

Caxtoniens et Caxtoniennes, bonjour,

À titre de maire de la municipalité et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, je dois vous entretenir de nos finances sous différents aspects qui nous sont prescrits par la loi.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2013

Les états financiers, tels que présentés par la firme de comptable LTML s.a., CA, représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et de sa situation financière au **31 décembre 2013**, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, démontrent donc les résultats suivants :

A) REVENUS		B) CHARGES	
<i>a) Fonctionnement</i>		Administration générale	431 327.00 \$
Taxes	1 737 397.00 \$	Sécurité publique	301 044.00 \$
Païement tenant lieu de taxes	8 901.00 \$	Transport	695 213.00 \$
Transferts	370 899.00 \$	Hygiène du milieu	540 782.00 \$
Services rendus	236 488.00 \$	Santé et Bien être	7 597.00 \$
Imposition de droits	112 180.00 \$	Aménagement, urbanisme, développement	279 357.00 \$
Amendes et pénalités	10 539.00 \$	Loisirs et culture	237 019.00 \$
Intérêts et autres	21 910.00 \$	Frais de financement	138 035.00 \$
TOTAL:	2 498 314.00 \$	TOTAL DES DÉPENSES:	2 630 374.00 \$
<i>b) Investissements</i>		Résultat de l'exercice	(49 116.00) \$
Taxes	30 344.00 \$	Moins revenus d'investissement	(82 944.00) \$
Autres	52 600.00 \$	Avant conciliation	(132 060.00) \$
TOTAL	82 944.00 \$		
TOTAL DES REVENUS:	2 581 258.00 \$		

C) CONCILIATION À DES FINS FISCALES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>a) Immobilisation</i>		<i>c) Affectations</i>	
Amortissement	404 810.00 \$	Surplus accumulé	(20 518.00) \$
<i>b) Financement</i>		Autres éléments de conciliation	5 000.00 \$
Remboursement dette long terme	(175 851.00) \$		
		TOTAL (Conciliation à des fins fiscales activités de fonctionnement)	213 441.00 \$

TOTAL (Conciliation à des fins fiscales activités de fonctionnement)	213 441.00 \$
Résultat avant conciliation	(132 060.00) \$
Résultat de l'année 2013	81 381.00 \$

d) Surplus accumulé non affecté 311 747.00 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICES 2014

Pour le présent exercice, puisqu'il reste un peu plus d'un mois d'opération, il nous est difficile à ce moment d'apporter des chiffres exacts; cependant, à la lueur des estimations des revenus et dépenses anticipées au 31 décembre 2014, nous devrions terminer l'année financière avec un équilibre budgétaire.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

La rémunération des élus municipaux est régie par un règlement adopté en vertu de la « Loi sur le traitement des élus municipaux ». En vertu de l'article 11 de la loi, « *le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal* ». À cet égard, voici le détail de cette rémunération et de l'allocation de dépenses versées aux membres du conseil de l'année 2014 :

	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Maire	8 548.92 \$	4 274.28 \$	12 823.20 \$
Conseiller	2 850.00 \$	1 424.64 \$	4 274.64 \$

PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2014

- Achat de 4 habits de combat pour le service de sécurité incendie;
- Nettoyage du puits de l'avenue Principale;
- Renouvellement des capsules touristiques et de la carte de Saint-Élie pour les visites guidées d'été;
- Achat de lumières pour le tourisme;

DISCOURS DU MAIRE (suite)

- Prolongement de l'aqueduc sur le chemin des Loisirs;
- Achat d'un camion de déneigement et d'un dôme à sel/sable;
- Travaux sur la Côte à Potvin;
- Adoption d'un plan municipal de sécurité civile;
- Asphaltage du pont près de la caserne;
- 6^e rang : amélioration de la rue.

PROJETS DE LA PROCHAINE ANNÉE : 2015

Au cours de la prochaine année, les membres du conseil municipal mettront en place les ressources nécessaires en vue de réaliser les objectifs suivants :

- Les Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité;
- Investir pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Amélioration du réseau d'aqueduc;
- Négociation de la 1^{ère} convention collective des employés municipaux;
- Renouvellement du site internet;
- Démarchage pour les aqueducs des Domaine Ouellet et des Bouleaux Blancs;
- Mise en place d'un projet de 1^{ers} répondants et de sauvetage en forêt;
- Ponceau sur la route des Lacs et au 1^{er} rang.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Depuis le 1er avril 2011, tout organisme municipal doit publier et tenir à jour, sur internet, une liste des contrats qu'il conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Chacune des organisations devra avoir placé sur son site Internet, ou à défaut d'un tel site, sur un autre site tel que précisé dans la loi, un hyperlien menant à la liste des contrats publiée dans le SEAO ». (<http://www.st-elie-de-caxton.com/>; aller dans l'onglet «Appel d'offres sur SEAO»).

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats avec un même contractant comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$ depuis le dernier discours du maire (novembre 2013)

Coopérative Collecte Pro	145 509.98 \$
Les entreprises René Newberry	331 129.89 \$
Financière Banque Nationale	96 877.59 \$
Pavage Gravel inc.	31 716.43 \$
Groupe Ultima inc.	34 740.00 \$
Hydro Québec	69 174.05 \$
Julien Bellerive et fils	31 846.94 \$
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	162 575.00 \$
MRC de Maskinongé	284 122.20 \$
Revenu Québec	108 014.24 \$
Revenu Canada	41 827.52 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	26 401.68 \$

GRAND TOTAL : **1 363 935.52 \$**

CONCLUSION

Déjà un an fait avec vous, oui, le temps passe vite dans le milieu municipal. Quelle expérience humaine extraordinaire que celle d'apprendre les rouages avec une équipe dévouée : autant le personnel municipal, les membres du conseil municipal et les nombreux bénévoles.

Le programme triennal d'immobilisations pour les trois prochaines années sera déposé lors du dépôt des prévisions budgétaires 2015 (Budget) qui aura lieu à la séance extraordinaire du conseil municipal lundi le 15 décembre 2014 à 20 h 00.

J'aimerais terminer en vous souhaitant tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015,

Votre maire,

Réjean Audet